



## Le gouvernement s'en prend à nouveau aux chômeurs

Le 30 janvier, le Premier ministre Attal a dévoilé sa « feuille de route » pour les mois à venir.

À nouveau, les chômeurs sont montrés du doigt comme des fainéants. À nouveau, ils sont dans le collimateur du gouvernement.

Déjà en 2021, le gouvernement Macron-Castex a mis en œuvre la dégressivité des allocations pour les cadres et diminué le montant de l'allocation pour tous. Puis il a durci les conditions d'accès à l'indemnisation.

En 2023, le gouvernement Macron-Borne a réduit de 25 % la durée maximale d'indemnisation pour les nouveaux chômeurs, pour les contraindre à accepter n'importe quel boulot.

Et aujourd'hui, Attal franchit un cran : il fait basculer les chômeurs en fin de droits, qui touchent l'allocation spécifique de solidarité (ASS), vers le RSA.

Pour les chômeurs en fin de droits, c'est la double peine !

- Avec l'ASS, le travailleur continuait à valider des trimestres pour sa retraite (contrairement au RSA). Plus de 320 000 chômeurs en bénéficiant actuellement ne pourront pas atteindre le nombre de trimestres nécessaire pour une pension à taux plein. La décote sera augmentée... et la pension amputée.

- Les allocataires du RSA auront l'obligation de travailler 15 heures par semaine, sans que cela compte pour leur retraite.

Ajoutons que l'ASS est financée par l'État alors que le RSA est financé par les départements.

Le gouvernement se défausse donc une nouvelle fois sur les départements qui vont devoir trouver les financements nécessaires.

Et comme si ça ne suffisait pas, Attal annonce qu'il faudra « aller plus loin dans la réforme de l'assurance chômage », afin de réaliser 440 millions d'euros d'économies pour la période 2024-2027,

Comment ? En relevant l'âge à partir duquel les chômeurs ont droit à une indemnisation plus longue (actuellement, c'est à partir de 55 ans) et en réduisant la durée de cette indemnisation.

Attal a également annoncé une nouvelle réforme du Code du travail, engagée avant l'été, comme une « nouvelle étape » des ordonnances de 2017 qui avaient déjà considérablement remis en cause les droits des salariés.

**Il s'agit bien d'un véritable programme de guerre contre les travailleurs.**

**Non à la suppression de l'ASS !**

**Retrait de toutes les contre-réformes de l'assurance chômage !**

**Dehors ce gouvernement qui s'en prend aux plus fragiles et aux plus pauvres !**

Prenez contact avec le Parti des travailleurs. Lisez *La Tribune des travailleurs*.

Je souhaite prendre contact avec le Parti des travailleurs.

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Courriel et/ou téléphone : .....

A retourner à : contact@parti-des-travailleurs.fr ou à Parti des travailleurs, BP 27, 93101 Montreuil Cedex.